



-  Avenue de l'indépendance, DRC Douanes
01 BP 506 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
-  Tél.: +226 25 32 47 55/58
-  E-mail : maado@maado-bf.com
-  www.maado-bf.com



Notre solidarité, notre bien être!

Une mutuelle sociale

La Mutuelle des Douanes du Burkina existe depuis les années 1960. Impulsée par le règlement 007/2009/CM/UEMOA, elle acquiert un statut juridique. Elle devient ainsi, d'une part une association, par l'acquisition de son récépissé de création N°20156-042B-/MATDS/SG/DGLPAP/DOASOC du 06 août 2015, faisant d'elle la Mutuelle des Agents de l'Administration des Douanes du Burkina Faso (MAADO) et, d'autre part une mutuelle sociale par le dépôt de dossier d'agrément auprès des autorités chargées de la mutualité conformément aux dispositions communautaires. Elle est donc une personne morale de droit privé à but non lucratif, apolitique et laïque.

Une organisation mutualiste

La mutuelle des Agents de l'Administration des Douanes compte plus de 5000 bénéficiaires et de 2 223 adhérents* cotisants.

Membres adhérents	Nombre
Agents	1983
Retraités	164
Veuves/veufs/orphelins	76
Total	2223

*Données de l'exercice 2015

La MAADO est une entité bien structurée avec Assemblée, CA et une Direction ayant son siège à Ouagadougou et huit (08) sections locales à travers les régions douanières du pays.

La MAADO est dirigée par un Conseil d'Administration de quinze (15) membres avec à sa tête l'Inspecteur divisionnaire des Douanes Evariste SOMDA comme premier Président. Le Conseil d'Administration (CA) est doté d'un Bureau Exécutif de cinq (5) membres dont le Président.

Les membres du 1er Bureau Exécutif 2015-2018 :

- Président / PCA, Monsieur Evariste SOMDA
- Premier Vice-président, Monsieur Begnon Charles DEMBELE
- Deuxième Vice-président, Monsieur Florent KOASSA
- Administrateur chargé du secrétariat, Madame A. Berille DERRA/KALMOGO
- Administrateur chargé des finances, Monsieur Etienne Aristide ILBOUDO.

Conformément aux statuts et règlement intérieur de la MAADO, le Conseil d'Administration a nommé depuis le 1er septembre 2015 le Directeur de la mutuelle qui assure la gestion technique à travers la mise en application de sa politique générale définie.

Nos valeurs mutualistes

Le mouvement mutualiste dont se définit la MAADO, est porté, depuis son origine, par les valeurs qui nourrissent le progrès social : *la solidarité, la non lucrativité, la liberté, la démocratie et la responsabilité.*

La MAADO fait vivre un système de solidarité, d'entraide et de prévoyance. Ce système contribue à la protection sociale tout au long de la vie. Il permet l'accès à des soins de qualité à tous les adhérents. Tout adhérent est assuré d'une égalité de traitement et peut compter, tout au long de sa vie, sur une bonne couverture santé.

La MAADO cherche à responsabiliser ses membres mutualistes et à faire de chacun un acteur de sa santé. Elle fait preuve de transparence et de rigueur dans son fonctionnement.



Les prestations MAADO

Une garantie de remboursement des frais de santé par MAADO SANTE

La MAADO garantit tout ou partie des frais de santé de ses membres suite à une maladie ou à un accident à travers son réseau de prestataires de soins et pharmacies agréées.

En effet, l'année 2015 a été une période de mise en place des organes de gestion, cependant, celle de 2016 fut le démarrage effectif, depuis le 1er Janvier des, des activités de gestion de la santé des mutualistes avec une prise en charge à hauteur de 80 %.

Des garanties de prévoyance et de bien-être social

La MAADO s'engage seule ou avec des partenaires à promouvoir le bien-être social et culturel de ses adhérents et ayants droit, notamment avec l'offre des prestations suivantes :

- La prévoyance pour protéger la famille (se constituer une épargne, préparer sa retraite, et garantir un capital en cas de décès)
- Les services de soins et d'accompagnement médico-social
- Le service du fonds de solidarité (le secours exceptionnel)
- La coopérative de consommation et d'équipement des familles

Notre solidarité, notre bien être!